

**SERVICE D'EDUCATION
SPECIALE ET DE SOINS
A DOMICILE « SESSAD »**



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

5

SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE « SESSAD »

CONTACT :

Adresse : Espace Pierre Baldini
6/8 rue Eugene Varlin
75010 Paris
Téléphone : 01.40.09.60.23
Télécopie : 01.43.67.08.87
e-mail : direction.sessad@avvej.asso.fr
sessad75@avvej.asso.fr

ACCES :

MÉTRO : ligne 4 / 5 / 7
Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon

AUTOBUS : 26 / 46 / 54
Arrêt : Château-Landon

ACCUEIL :

Notre capacité d'accueil est de 52 garçons et filles âgés de 6 à 18 ans, dotés d'une intelligence normale, présentant des troubles du comportement et de la personnalité, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Ville de Paris.

MISSION :

Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile vise par des actions spécifiques, à prévenir l'exclusion scolaire et sociale des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Par une approche tridimensionnelle thérapeutique, éducative et pédagogique, les professionnels ont pour mission :

- De créer les conditions favorisant la prise de conscience du jeune de ce qui le handicape et d'engager les moyens pour l'aider à mieux gérer ses difficultés
- De lui permettre de mieux respecter les règles et les lois fondamentales du savoir vivre avec les autres en société.
- D'instaurer une relation de confiance dans un cadre contenant et sécurisant qui lui permet de se sentir mieux et d'intégrer l'espace qui lui est offert.

Nos missions s'exercent en complémentarité avec la MDPH, l'Éducation Nationale et les services sociaux prenant en compte l'environnement familial, social et culturel de l'enfant ou de l'adolescent :

ADMISSION :

La notification de décision d'orientation de la MDPH en service de SESSAD est nécessaire pour recevoir la demande de la famille et proposer un premier entretien d'admission avec la directrice et l'assistante sociale, qui est suivi par un rendez-vous avec le psychiatre ; l'admission est prononcée en commission suite à ces deux rencontres.

AGREMENTS - HABILITATION :

- Compétence État / ARS-IF – Agrément 16 novembre 1973
- L'arrêté 2008-161-6 du juin 2008 autorise « l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes » à gérer un SESSAD d'une capacité de 52 places destinées aux enfants et adolescents des deux sexes, âgés de 6 ans à 18 ans et présentant des troubles du comportement et de la conduite.

STRUCTURE :

Direction : Issam SAHILI

Directeur adjoint : Vincent BILLARD

Effectif : équipe pluridisciplinaire : psychiatres, psychologues, orthophoniste, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, apprentie éducatrice spécialisée, assistante sociale, enseignante spécialisée, comptable, secrétaires, agent de service.

RAPPORT D'ACTIVITE 2015 SESSAD de Paris

Issam SAHILI - Directrice

L'année 2015 a été traversée par une crise institutionnelle. Plusieurs réunions ont eu lieu. Un organisme extérieur, l'ARIP, est intervenu pour nous aider à dépasser ce conflit et à nous construire collectivement. Permettre à l'ensemble de l'équipe de prendre le temps de travailler sur ce qui fait obstacle, travailler sur l'histoire de l'institution, sur l'implication de chacun dans ce qui se joue au SESSAD, puis par la suite, élaborer une stratégie, dépasser la crise et le sentiment d'insécurité, très perceptible, se centrer sur le projet institutionnel, tels ont été les objectifs visés par l'ARIP. Ce travail a dû être interrompu en cours de route, les prérequis à un tel travail n'étant pas réunis.

"Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle" disait Baudelaire que la misère mélancolique travaillait jusqu'au génie...jusqu'au mot-à-mot halluciné, comme seule perfusion pour supporter de vivre.

"Quand la terre est changée en un cachot humide, où l'Espérance, comme une chauve-souris, s'en va battant les murs de son aile timide et se cognant la tête à des plafonds pourris"

Quand l'ambiance institutionnelle est pesante à l'image de ce que Baudelaire décrit : cela m'amène à poser la question: soit du fait que l'institution est malade, comme dirait Tosquelles, soit qu'elle se laisse pénétrer par la morbidité et le huit clos. Il y a un autre génie à convoquer, un seul : celui qui se niche dans la lampe d'Aladin que contient toute praxis d'équipe vivante. C'est ce souffle de vie de la connivence et de l'alliance à créer, réinventant un collectif qui permet "de tenir le coup".

Bion relate que la vie d'un groupe, quel qu'il soit, se poursuit sur deux niveaux :

- Un niveau manifeste, rationnel, conscient, celui des tâches, en rapport direct avec la réalité objective, qui se nomme groupe de travail spécialisé ; l'activité y suppose un apprentissage et se trouve normalement facilitée par une structure institutionnelle et divers systèmes de contrôle acceptés par les membres de l'équipe.
- Un niveau implicite, irrationnel, généralement inconscient et irréaliste, dominé par des fantasmes avec une activité mentale instantanée et instinctive qui viennent perturber plus ou moins gravement la coopération rationnelle ...

Ma question aujourd'hui est comment trouver un équilibre entre ces deux niveaux manifestes et implicites au sein de l'institution pour nous permettre de faire un saut qui nous éloigne de « l'animosité » et de la destructivité qui engendrent souffrance et insécurité au sein de l'équipe.

Je me pose la question de savoir la part de la pathologie des jeunes et de leurs troubles psychiques qui peuvent affecter singulièrement l'équipe. Chaque professionnel y prend sa part, la particularité du SESSAD est censée s'en occuper tout seul. Une organisation institutionnelle est nécessaire, une remise en question de nos pratiques est importante pour qu'un projet global puisse fonctionner en lien avec la direction qui souhaite ouvrir le SESSAD à la ville, à la vie.

A notre insu, la difficulté des adolescents peut être aisément transposée sur l'équipe entière. Mais ce n'est pas tout, l'institution ne doit pas vivre sur ses acquis, elle doit être en mouvement et questionner ses pratiques. L'intervention de l'ARIP Transition allait à mon sens dans cette direction. Est-elle arrivée trop tard ? Je n'en sais rien mais je crois encore qu'il est possible de reprendre ce travail et d'en faire quelque chose pour

dépasser nos limites, nos préjugés, nos représentations isolées, sortir de l'imaginaire et pouvoir symboliser ensemble.

Comment articuler notre statut à nos rôles et fonctions ?

Si ce n'est en revenant et en prenant appui sur les Options fondamentales de l'AVVEJ « l'acte éducatif est toujours incertain ; éduquer conduit toujours à prendre et à faire prendre des risques, l'éducation suppose le respect du principe d'extériorité : la complexité des processus en jeu dans ces interactions entre personnes, les tensions, les émotions, les doutes qu'elles provoquent rendent nécessaire le recours à des aides ou des interventions extérieures ».

Le défi de travailler à plusieurs est au cœur de nos pratiques : notre spécificité au sein du SESSAD est de travailler avec des jeunes ayant des troubles des comportements.

L'opposition d'un jeune face à l'autorité est problématique chez les adolescents que nous accueillons : insulter, provoquer, hurler, donner des coups...les attitudes du jeune peuvent être épuisantes : elles nous rappellent souvent à notre devoir de lui imposer des limites ; cela est structurant et peut lui procurer une sécurité malgré son opposition. Il attaque et teste le cadre institutionnel mais a besoin d'être cadré.

SINGUE SABOUR, « Pierre Patiente », mythe perse que j'ai découvert lors d'un séminaire, relater par Lucas Bembem, fait caisse de résonance avec la crise institutionnelle que traverse le SESSAD.

Le Singué Sabour est une « pierre de patience » : on la poserait devant soi pour y déverser ses malheurs, sa souffrance et ses douleurs. A cette pierre, l'homme confierait tout ce dont il n'oserait pas faire part à autrui. C'est ce dévoilement, cette fragilité et ces souffrances, qu'elle absorberait patiemment, jour après jour. Au bout d'un moment, cependant, elle finira par éclater. C'est alors que la magie opère : la pierre, en se détruisant, délivrerait l'homme du poids des malheurs qu'il y aurait déversés. Si cet impact sur la vie institutionnelle mérite d'être souligné, la question demeure présente : quel effet le travail institutionnel peut avoir sur les pratiques ?

L'institution SESSAD est en quête d'identité, à mon sens c'est en revisitant le passé que peut être dénoué l'énigme institutionnelle. On ne peut aller de l'avant si on ne regarde en arrière. Alors même que les positions se radicalisent, la tempête émotionnelle semble propice à l'expression de chacun. Le Singué Sabour éclatant, l'institution se sentira-t-elle délivrée de l'impasse de l'impensable, de l'absurde ?

En attendant, des pistes sont là :

- Permettre au SESSAD de penser et se donner à penser son propre fonctionnement ? La crise est-elle la fin d'un écueil insurmontable ?
- Travailler sur nos missions et revisiter nos procédures.
- Mettre en place des temps de réflexion sur l'absentéisme des jeunes au sein du SESSAD. Comment faire face à l'adhésion fluctuante des jeunes ?
- L'embauche cette année d'une éducatrice art-thérapeute en CDD dans un premier temps puis en CDI suite au départ à la retraite d'un éducateur. Cette embauche est un point fort au sein du SESSAD, cela a permis une ouverture et un travail sur l'estime de soi, a permis aux jeunes de savoir qu'ils sont autrement capables, et de pouvoir déposer parfois leur fardeau entre deux coups de pinceau sur la feuille blanche sans se sentir trahis par le poids des mots. Certains jeunes ont répondu présents et ont participé à des concours d'affiche

pour le séminaire de l'AVVEJ, pour la carte de vœux de l'association de fin d'année.

- Développer davantage la pérennité des médiations à visée thérapeutique, pour permettre aux jeunes d'appivoiser et de construire des connaissances en valorisant leur activité réelle, aider le jeune à se situer dans un groupe, à travailler avec d'autres, à prendre des responsabilités et devenir acteur de sa vie. Une autre médiation musicale verra le jour en 2016.
- Nous avons questionné le mode de calcul des actes, provisoirement, en attendant les instructions de l'ARS pour l'année à venir, nous serons dans l'obligation de comptabiliser à la journée en prenant en compte les trois volets de notre prise en charge, à savoir : éducatif, pédagogique et thérapeutique.
- Faire une fiche informatique par jeune qui indique sa présence, son absence et le motif. Au bout de trois absences le jeune sera convoqué avec sa famille et un remaniement de son projet de soin pourra être retravaillé, si nécessaire avec les personnes concernées au sein du SESSAD (Psychiatre, psychologue, éducateur), en lien avec sa scolarité aussi.
- Préciser que le SESSAD n'est pas le prolongement de l'école mais le lieu où le jeune pourra trouver l'attention, le soin et l'écoute nécessaire pour lui permettre de rebondir et avancer vers la vie, par la vie. Le temps de prise en charge doit être réfléchi avec la perspective de la sortie.
- Soutenir l'équipe en mettant en place un travail de soutien et d'élaboration clinique. Nous avons contacté plusieurs organismes pour reprendre l'analyse des pratiques professionnelles après la fin d'un cycle de travail qui a duré quatre ans.
- Optimiser la prise en charge, permettre à l'adolescent de mieux traverser sa crise identitaire et ses troubles, lui permettre de tenir compte de l'évolution de la société ; un travail autour de l'environnement, de la laïcité, de la tolérance, du respect de l'espace privé et public, enfin du droit et des devoirs de citoyens pour lui permettre d'être acteur de sa vie.
- Permettre au SESSAD de penser et se donner à penser son propre fonctionnement ? La crise est-elle la fin d'un écueil insurmontable ?

1. Les mouvements des jeunes

Présents au 1^{er} janvier 2015 : **48 jeunes**

Admissions en 2015 : **14 jeunes**

Sorties en 2015 : **15 jeunes**

Présents au 31 décembre 2014 : **50 jeunes.**

2. La répartition par sexe des jeunes suivis au SESSAD-AVVEJ en 2015

Répartition par sexe en 2015 : **Sur 50** jeunes pris en charge :

- ✓ 48 garçons
- ✓ 2 filles

Nous observons un pourcentage assez élevé de prise en charge de jeunes de sexe masculin soit 90% de la totalité de jeunes accueillis au SESSAD.

3. La répartition par âge, des jeunes suivis au SESSAD-AVVEJ au 31/12/2015

Age	Effectif	Entrées	Sorties	Hospitalisés	Suivi AEMO	Suivi AED	ASE	PJJ	Club de prévention
6 ans									
7 ans	1	1							
8 ans									
9 ans	1	2							
10 ans	4					1			
11 ans	1								
12 ans	3	2				1			
13 ans	8		2		4				
14 ans	16	8	2	1	6	5	3	1	2
15 ans	9		5		5	3	2	1	
16 ans	3	1	3	1			1	1	
17 ans	3		1					1	
18 ans									
19 ans									
20 ans									
21 ans			2	2					
TOTAL	49	14	15	4	15	10	6	4	2

Nous constatons un nombre assez important de jeunes suivis par un autre service à caractère social : 15 en AEMO, 10 jeunes en AED, 6 jeunes sont suivis par l'ASE, 4 ont une mesure judiciaire et 2 jeunes en club de prévention. La précarité sociale et économique des familles est un facteur qui accentue les troubles des jeunes.

4. Répartition géographique des jeunes suivis par le SESSAD-AVVEJ en 2015

Tout Paris notamment	Seine Saint Denis
8 ^{ème} , 10 ^{ème} , 11 ^{ème} , 12 ^{ème} , 13 ^{ème} , 15 ^{ème} , 18 ^{ème} , 19 ^{ème} , 20 ^{ème}	1 enfant vit chez sa mère dans le 93

La totalité des jeunes sont domiciliés à Paris. Un enfant a des parents séparés et vit de ce fait en partie en banlieue proche.

L'accompagnement est plus difficile à mettre en place, lorsque le jeune a un domicile éloigné du SESSAD.

Les trajets freinent parfois l'investissement de l'adolescent dans un suivi thérapeutique et éducatif. Exemple d'un jeune qui habite le 14^{ème} arrondissement : cela mobilise l'équipe éducative pour aller à sa rencontre.

5. Répartition par âge des jeunes suivis au SESSAD. Évolution sur 3 ans

Âge	2013	2014	2015
6/8	3	0	1
9/12	15	15	8
13/15	24	29	33
16/17	7	4	6
18/20	2	2	1
TOTAL	51	50	49

Nous observons que durant l'année 2015 nous avons accueilli un jeune de 6/8 ans. Nous accueillons 33 jeunes entre 13 et 15 ans. Augmentation de la moyenne d'âge en 2015 : 60% de ces jeunes ont entre 13/15 ans.

Cela s'explique par notre agrément de 6-18 ans et aussi par le fait que le SESSAD AVVEJ est seul à accueillir des adolescents à partir de 13 ans sur Paris.

6. Tableau des actes effectués sur l'année 2015

MOIS	NOMBRE DE JEUNES	ACTES AUPRES DES JEUNES
Janvier	48	694
Février	48	454
Mars	48	794
Avril	50	545
Mai	51	448
Juin	53	726
Juillet	55	640
Août	53	27
Septembre	50	487
Octobre	50	828
Novembre	51	623
Décembre	49	484
TOTAL		6750

Malgré un taux d'absentéisme assez important chez les jeunes (29%), nous avons eu un excédent 853 actes par rapport au prévisionnel, cela s'explique par l'organisation spécifique pendant les vacances scolaires où les jeunes sont accueillis à la journée et en groupe.

La demande de l'ARS est de passer à la journée. Nous avons comptabilisé en acte pour l'année 2015. Nous travaillons cette question avec les autres SESSAD et nous attendons les instructions de l'ARS pour mieux harmoniser cette nouveauté et répondre à la demande d'une manière cohérente.

Unité d'enseignement au sein du SESSAD AVVEJ :

Virginie Martinez, Enseignante Spécialisée

L'unité d'enseignement accueille 16 jeunes individuellement vu les troubles des élèves. Ce chiffre est variable selon les fins de notification, les débuts de prise en charge ou les réunions d'équipe de suivi de scolarisation. Les élèves que j'accueille ont de 10 à 14 ans, 2 sont en Segpa, 1 en Ulis collège, les autres sont scolarisés dans l'enseignement général dont l'un très récemment. La scolarisation s'effectue du CM2 à la 3^{ème}, de deux à neuf demi-journées. Pour ces derniers cas, ils viennent en soin en plus de leur temps de collège.

La rentrée a consisté en une phase de connaissance.

Avec certains jeunes, en relation avec leur collège ou école primaire, j'ai pu commencer à évaluer leur niveau. Avec d'autres, l'évaluation diagnostique a été impossible tant le passif scolaire provoque un refus de tout ce qui a trait à l'école : l'acte d'écrire ou même celui d'être évalué oralement. Enfin, certains élèves manifestent de tels troubles des conduites que l'activité pédagogique est développée selon leur état au jour de la séance.

En début de séance, un bilan de la semaine passée en classe me paraît indispensable. Il me permet d'éprouver parfois le décalage entre le ressenti du jeune et ce que je sais par ailleurs et que je ne lui dévoile pas. Ce travail me permet de penser à l'orientation professionnelle mais aussi et surtout d'échanger avec mes collègues en leur donnant un retour.

Pour les élèves de troisième, le travail sur l'orientation professionnelle est essentiel. En effet, le logiciel PROPHET est à renseigner à partir de mi-janvier avec une date limite en mi-février. Les recherches internet de métiers, de mini-stage et de portes ouvertes ont constitué l'essentiel des séances.

Pour les élèves qui ont déjà un projet professionnel, des séances de soutien sur les points de cours complexes proposés par les élèves sont effectuées.

Pour les autres, l'axe de remédiation choisi a été l'écriture et plus particulièrement celle du texte libre. Pratiquer l'expression libre, c'est donner la parole au jeune, lui donner des moyens de s'exprimer et de communiquer. C'est créer un milieu de vie au sein duquel cette parole sera accueillie, écoutée, discutée, valorisée. Mon travail est de créer un milieu sécurisant et établir les relations nécessaires à l'épanouissement de l'individu. Ce n'est qu'un aspect de l'expression libre des enfants et adolescents. C'est l'occasion d'un débat, d'une discussion, d'un dialogue ; il peut être un prétexte à une remédiation en français si le jeune est volontaire. L'aboutissement logique du texte libre est le journal, mais cela n'écarte pas d'autres valorisations : recueil personnel de l'enfant, affichage, futures correspondances. Le texte libre peut aussi engendrer d'autres activités: débat, dessin, enquête, poésie, maths dans le cadre de création mathématique, histoire, SVT...

La première modalité retenue a été l'affichage dans l'espace pédagogique. Les jeunes étant pris en charge individuellement, certains se sont intéressés aux productions des autres et cela a créé une émulation qui s'est traduite par d'autres textes sur les mêmes thèmes ou plus intéressants, des réponses à certains textes ou enfin des défis pour d'autres élèves.

Dès le début, j'ai évoqué la possibilité d'un journal. Ils ont proposé des titres. Nous allons commencer le travail de mise en forme. J'aimerais faire évoluer ce travail par le choix d'un thème central.

Mise à part deux absentéistes, les élèves sont le plus souvent assidus et prennent plaisir à investir l'espace d'enseignement.

Pôle pédagogique : Laurence Duqué, Educatrice Scolaire

Dans le cadre du pôle pédagogique et en lien avec l'enseignante, nous avons organisé quelques sorties pédagogiques dans différents musées. Nous avons ensuite tenté de mettre en place un suivi et de retravailler avec les jeunes sur les thèmes abordés lors de ces visites. L'organisation de ce pôle pédagogique n'a pas fonctionné. Les jeunes sont très peu venus. Nous étions deux adultes pour un jeune. Nous avons mis en place un projet pédagogique le vendredi après-midi de 13h30 à 16h pour 5 jeunes en phase de décrochage scolaire. Ce projet est axé sur des jeux coopératifs et des sorties découvertes afin d'amener ces adolescents à développer leurs centres d'intérêt, d'éveiller leur curiosité, d'accéder à une meilleure socialisation. Il doit aussi leur permettre d'élargir leur champ de choix d'orientation et de découverte professionnelle.

Un atelier d'Arts graphiques dispensé sur l'extérieur, a été mis en place et proposé à une jeune du SESSAD. La découverte de la gravure et des différentes techniques utilisées avant la réalisation ont donné à cette jeune fille un moyen d'expression jusqu'à inconnu pour elle.

Sortie à la mer : En juin, nous avons (2 éducateurs et moi-même) organisé une sortie découverte d'une journée à la mer pour 4 jeunes du SESSAD. Ce temps a été pour eux l'occasion d'expérimenter la relation à l'autre, et pour nous, l'occasion de les voir évoluer dans un environnement autre que celui dans lequel ils ont l'habitude de se trouver.

Sortie au zoo : A l'occasion des vacances de la Toussaint, le psychologue et moi-même avons proposé un après-midi au zoo pour deux jeunes ayant des difficultés à être en groupe. L'expérience s'est avérée intéressante et enrichissante tant pour eux que pour nous.

Céline Talonton, Educatrice Spécialisée

Un jeune est pris en charge au SESSAD depuis trois ans. Nous avons un entretien toutes les semaines où nous faisons le point sur ses difficultés scolaires, ses avancées, ses réussites. Il a besoin que les adultes fassent le lien autour de lui et le motivent pour ses projets, ce qu'il n'arrive pas encore à faire par lui-même.

L'axe de travail avec lui a été d'arriver à le faire venir régulièrement à ses rendez-vous de soins... j'ai tenté à plusieurs reprises de le chercher, de faire des sorties extérieures. Pendant les vacances scolaires, des activités et des sorties de groupe sont organisées en transversal avec l'ensemble de l'équipe, la nécessité de prendre son temps pour établir une relation de confiance s'est imposée à moi.

Le groupe Parents :

A l'initiative d'une stagiaire psychologue, nous avons mis en place un groupe accueillant les mères ne travaillant pas le mardi après-midi. Une autre éducatrice du SESSAD s'est intéressée au projet. Nous avons continué ensemble, une autre éducatrice s'est invitée aussi. L'idée consistait à créer un espace de parole en se servant de diverses médiations telles que la fabrication de bijoux et la couture.

Cela permet de favoriser l'émergence de la parole à travers l'acte créatif, à utiliser la dynamique groupale autant que possible dans sa dimension bénéfique et stimulante; identifications, échanges, à créer du lien grâce à la régularité de rencontres

L'intérêt de cet atelier porte bien évidemment sur le processus créatif et le contexte convivial qui l'accompagne plutôt que sur le « produit fini ».

Articuler soigneusement le travail social, l'éducation, la créativité, le soin.
DOHERTY Annick, Educatrice

1- Pensée, poncée, ponce fer...

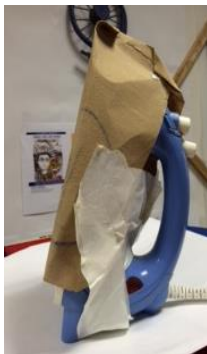
Une histoire de pensée, poncée, une rencontre singulière dans le cadre de mes accompagnements auprès d'un jeune accueilli au SESSAD.

Je vais l'appeler Z, il met le bazar, provoque, transgresse les limites, avec les professionnels du SESSAD,

Le jeune H. était en train de préparer une pièce de bois pour le marouflage, Z passe et repasse devant l'atelier et il pose la question, Je peux, il le dit avec hésitation... et il continue ; « moi aussi je veux faire comme lui ».

Avec Z, la rencontre a eu lieu autour de cette question, nous avons convenu lors de nos rendez-vous éducatifs de travailler le bois.

Je récupère une petite table en bois, Z s'est mis au travail avec une grande sensibilité et une belle motivation : tablier, papier de verre en main, un apprenti artisan.... en ponçant, Z parle de lui, de ses envies, de sa vie ...de ses soucis, il avance à son rythme doucement mais sûrement me semble-t-il. Je commence à comprendre ! « Il y a une fleur... je crois qu'elle m'a apprivoisé » disait le petit prince d'Antoine de Saint Exupéry.



Le « bur 'atelier » est un espace où le bricolage est de rigueur, philosophiquement, déductivement, humainement....

Chaque mardi après-midi Z ponce, pense, il se découvre un savoir-faire, un savoir-être, une posture de jeune en relation, d'écoute et de partage.



Ses mains sont des outils merveilleux, il s'applique avec des gestes précis et précieux...Z regarde autour de lui, passe de « l'autre côté du miroir », découvre le monde autrement : un fer à repasser dans le « bur'atelier », il décide de fabriquer un « ponce fer* » pour être plus efficace et faire des gestes plus harmonieux,

« Le sens n'est jamais principe ou origine, il est produit » Deleuze

En traversant le miroir, Z découvre un monde où il inverse les règles du jeu : il restaure, il récupère, il outille, il élabore, il fabrique, il ponce, il pense en lui pour lui

2- Une histoire de liberté....

« Le regard en coin ».

On ne voit l'essentiel qu'en regardant de côté.

JB regarde toujours comme ça.

Suite à une invitation à participer à un atelier créatif, JB répond présent avec enthousiasme et une envie de faire, de raconter, d'exister....

JB assis devant la table à peindre crie « je suis libre ici je fais ce que je veux »

Il plonge ses pinceaux dans la couleur, il trace, trace des émotions harmonieuses et fortes... L'art n'est pas une fin en soi, mais un moyen ou un passage nécessaire pour mieux « goûter » la vie. Robert Filliou.

JB est tellement gourmand....

L'art doit nous apprendre à voir des choses que nous ne voyions pas auparavant. L'art est là pour poser cette question : Que voit JB ?



Le Bur'atelier est un espace, un lieu « de libération », de création, de construction, de destruction, de reconstruction, un lieu de passage, de partage, d'écoute, de faire, défaire, être avec l'autre, les autres, de se montrer....

« Trouver ou fabriquer « des clefs » pour avancer ».....Vivre, c'est être simultanément dans le monde et hors de lui ; c'est, par un miracle précaire, contenir, dans un geste, l'intime et le lointain. Comme dit Merleau-Ponty, « voir, c'est avoir à distance », ou incorporer le monde, mais sans jamais le contraindre. « La vision, -ajoute le philosophe- n'est pas un certain mode de la présence ou présence à soi ; c'est le moyen qui m'est donné d'être absent de moi-même, d'assister du dedans à la fission de l'Etre, au terme de laquelle seulement, je me ferme sur moi ».

Le plaisir est le moteur de l'ensemble des actions.

Plaisir de voir, d'échanger, de faire, de créer, de partager, de se construire avec l'autre, d'être en lien avec le monde, de se valoriser, de se montrer aux autres.

A travers les arts, l'enfant, le jeune peuvent trouver un moyen particulièrement intéressant pour communiquer, identifier des sensations, des émotions, s'exprimer en développant leurs capacités affectives et intellectuelles...

Chercher/trouver les traces du parcours poétique de chacun, s'approprier son univers et l'inscrire dans le temps. Pour Z c'est un pas en avant.

Objet/signe/œuvre fabriqués au sein du Bur'atelier nous mettent en face du monde, c'est ce qui nous permet d'être ensemble, nous prenons conscience que nous pouvons fabriquer, avec le petit rien, objet perdu, jeté, informe qui une fois restauré prend forme.... la récupération était présente et travaillée avec les jeunes, à leur manière, le jeune devient artiste et créateur de son oeuvre, prend conscience aussi de notre environnement...

La médiation artistique est l'outil que j'utilise pour accompagner les enfants et adolescents fragilisés par la vie à acquérir de l'autonomie, une capacité à réaliser des projets et retrouver ainsi confiance en eux...

En apprenant à faire, ils apprennent à voir, à être, à se connaître...

Ce passage s'accompagne d'une prise de responsabilité, d'un engagement personnel et collectif qui les aident à affirmer leur identité, à construire leur place dans la société et à se projeter dans l'avenir.

Le Bur'atelier participe à la vie en société et à la vie de la société.

L'art est un levier...La création est un jeu qui se joue entre l'objet et l'être, mais elle comporte des risques.

Ces risques peuvent être perçus comme dangereux pour les enfants et les jeunes en échec et très peu confiants.

Le temps de préparation est à prendre en compte, apprivoiser ce temps avec les jeunes est nécessaire, comme pour cultiver un terrain en jachère...

Il se fait à travers le dialogue ouvert et l'attention portée au jeune, qui le rassurent, le motivent, et lui permettent d'exprimer sa propre sensibilité.

Découvrir que celle-ci peut être reconnue le rend prêt à accepter quelques jeux de traits.

Ces jeux de traits ont un triple avantage : ils expliquent la méthode d'approche des arts plastiques concrètement, ils prouvent que le savoir technique du dessin n'est pas un obstacle à la création, l'enfant, le jeune peut passer à l'acte sans que celui-ci n'ait à craindre un enjeu trop important.

A la suite de ces jeux l'enfant, le jeune peut se lancer à la recherche de matériaux qui seront les premiers éléments de sa production personnelle.

Les évaluations lui permettent d'acquérir une conscience de sa créativité. Elles lui donnent également la possibilité de parler de sa production, et surtout de parler de lui.

Les relances entrecoupant les séquences créatives l'ouvrent au champ de l'apprentissage, mais apprendre autrement sans se sentir juger, il devient artiste et il a à partager sa création avec les autres.

Il comprend que ce milieu n'est pas réservé à quelques-uns. Il peut envisager de porter un autre regard sur la culture qui l'entoure.

Les pratiques artistiques sont élitistes. Notre objectif est de faire en sorte que chaque jeune puisse participer au festin de la délectation poétique... sans distinction sociale/culturelle.

Juste pour conclure, l'art n'est pas censé changer le monde, mais les perceptions, pour les adolescents au SESSAD c'est une ouverture ...comme le dit Freud, l'art c'est une arme contre la guerre...« L'art peut changer la façon dont nous voyons le monde » JR

Accompagnements individuels, Anthony ALANOU-GALES, Educatrice Spécialisée

Je suis référent éducatif d'une dizaine de jeunes, dont l'âge varie entre 9 et 15 ans, présentant des troubles du comportement et/ou de la conduite. Une de mes missions premières est de favoriser avant tout l'inclusion des personnes que j'accompagne et de prévenir au possible l'exclusion scolaire de ces dernières.

J'ai donc reçu chaque jeune en séance individuelle, sur des plages horaires d'une à deux heures, définies en amont et d'un commun accord avec le jeune, sa famille mais aussi les établissements scolaires. En fonction de l'âge et du niveau d'autonomie de la personne, au regard des transports en commun et du repérage spatio-temporel, il m'arrive d'accompagner physiquement certains jeunes sur le chemin du SESSAD, aussi bien pour l'aller que pour le retour. Par exemple, je suis amené à me rendre dans une école primaire, afin qu'un enfant puisse se rendre à ses différents temps de rendez-vous au service. Chaque jeune étant unique et singulier, mon rôle consiste avant tout à m'adapter aux envies de chacun mais également de faire émerger de nouveaux désirs en eux.

C'est pourquoi mes accompagnements éducatifs reposent sur différentes médiations, comme par exemple des activités manuelles, culturelles, sportives, des jeux de société ou encore de la cuisine, « entre » et « hors » les murs institutionnels. Mon objectif premier à travers ces temps de rencontres est de proposer, aux adolescents, un espace où ils se sentent à l'aise et suffisamment en confiance pour qu'ils acceptent et reconnaissent comme légitime ma présence auprès d'eux, dans leur vie quotidienne. Une fois cette « amorce » esquissée, mon rôle est d'essayer de les faire cheminer et élaborer, de manière autonome, sur leur vécu et surtout de faire éclore, en eux et pour eux, leur potentiel (en me basant avant tout sur leur capacité) dans l'optique que ces « adultes en devenir » puissent se projeter plus aisément dans leur avenir. Ces différentes rencontres éducatives représentent pour moi les temps d'accompagnements « directs », c'est-à-dire les échanges de visu avec les jeunes.

Les multiples facettes que peut revêtir mon accompagnement auprès des jeunes et de leurs familles me permettent d'entretenir des liens constants et réguliers avec certains établissements scolaires parisiens (notamment dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation élaboré lors des réunions des équipes de suivi de la scolarisation des jeunes), mais également avec des services de l'aide sociale à l'enfance, des centres de soin ou encore certaines associations. Cette première année au SESSAD a également pu me conforter dans l'idée que le travail en équipe pluridisciplinaire représente une richesse certaine. Les actions éducatives et pédagogiques couplées à celles du soin apportent un réel soutien ainsi qu'un équilibre dans le développement des potentialités et de l'autonomie des enfants et adolescents. En outre, les différents temps d'échanges que j'ai pu avoir avec chaque jeune du service m'ont permis d'étoffer, de réfléchir et d'élaborer davantage ma pratique. Ce dernier point représente un réel atout dans mon travail, car j'estime important et nécessaire, en tant que travailleur social, de ne jamais négliger ce processus de réflexion collégiale afin de ne pas se reposer uniquement sur ses acquis, au risque de tomber dans le piège du « laisser-aller » intellectuel et de ne plus être en capacité de proposer et d'élaborer autour d'un accompagnement adapté.

Accompagnements collectifs

J'ai également été amené à encadrer et à organiser des temps d'accompagnements collectifs. Par exemple, en période de vacances scolaires, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs activités de groupe : tournois de baby-foot et de ping-pong, sortie randonnée, sorties culturelles, atelier percussions, ou encore des ateliers ciné-débat. Ces temps de groupe qui généralement sont pensés et réfléchis en amont, afin de ne pas proposer n'importe quoi à n'importe qui dans l'idée d'éviter au possible de placer les jeunes au sein de situations difficiles à gérer pour eux, permettent d'observer certains faits qui sont ensuite repris et retravaillés dans l'espace individuel.

La psychomotricité au SESSAD Aurélie FREDERIC, Psychomotricienne

Elle est assurée par deux psychomotriciens à mi-temps (un homme et une femme). Ils sont présents aux réunions institutionnelles, cliniques, ont participé aussi à certaines réunions de synthèse interinstitutionnelles.

Ils se sont rendus exceptionnellement à des réunions dans les écoles ou collèges, si la situation du jeune concerné l'exigeait. Le ou la psychomotricien(ne) reçoit les jeunes en séances le plus souvent lors de suivis en individuel. En outre, les psychomotriciens ont proposé plusieurs groupes à médiation en 2015, en coréférence avec d'autres professionnels :

Le groupe Mouv'ensemble (groupe d'expression corporelle) co-encadré avec une psychologue ; 3 jeunes en ont bénéficié.

Les enfants ou adolescents suivis au SESSAD sont orientés en psychomotricité par les médecins psychiatres. L'indication du médecin peut avoir différents objectifs :

- un bilan psychomoteur en début de prise en charge d'un jeune au SESSAD afin d'affiner son projet de suivi
- une évaluation psychomotrice en préambule d'une prise en charge en psychomotricité
-
- une adresse en psychomotricité dans le cadre d'une médiation précise (ex : relaxation...), qu'elle soit individuelle ou en groupe.
-

Les prises en charge se déroulent ensuite à raison d'une séance hebdomadaire d'environ 45 minutes par jeune. Elles ont lieu dans la salle de psychomotricité. Les parents des jeunes sont reçus par le psychomotricien si besoin.

Ainsi, au cours de l'année 2015, environ 25 jeunes ont pu bénéficier d'un suivi régulier en psychomotricité, 5 ont été reçus en bilans, et une vingtaine a participé à des groupes réguliers.

Les psychomotriciens ont des temps d'écrit, pour la rédaction des notes de suivi, des notes de renouvellement et de fin de prise en charge, des notes d'orientation, des comptes rendus de bilan psychomoteur, la prise de notes individuelles, les échanges interinstitutionnels, les bilans de groupe, la rédaction de courriers aux familles. Les psychomotriciens ont également participé en 2015 à des activités groupales hors cadre thérapeutique pendant les vacances scolaires, qui font partie de la vie institutionnelle : sortie escalade, sortie randonnée, tournois de baby-foot, tournois de ping-pong, journée percussions, pique-niques, journées à thème.

Yeliz Tarhan, Psychologue

Sur l'année 2015, j'ai en charge le suivi psychologique de 11 jeunes accueillis au SESSAD.

Un travail préalable d'évaluation et d'élaboration de la demande d'un espace de parole est effectué avec trois jeunes.

Certains jeunes pris en charge au SESSAD arrivent à s'inscrire et investir cet espace dédié à l'élaboration psychique de leur histoire, et de ce qui se passe pour eux dans l'ici et maintenant.

D'une manière générale, trois jeunes ne viennent pas régulièrement à leur séance individuelle hebdomadaire ; les autres sont réguliers.

Des entretiens familiaux ponctuels peuvent « colorer » la prise en charge à certains moments opportuns (orientation du jeune vers une autre structure, évènement familial particulier, ou simplement sur demande des parents de faire un point) en articulation avec les professionnels concernés par la situation. Cette année, j'ai rencontré tous les parents des jeunes que je suis au moins une fois.

Au cours de l'année 2015, j'ai réalisé un bilan psychologique avec un jeune dont je ne m'occupe pas par ailleurs afin d'apporter un éclairage clinique sur son fonctionnement psychique (trois rencontres avec le jeune et une séance de restitution avec le jeune et sa mère).

J'ai participé ponctuellement aux activités pluridisciplinaires organisées pendant le temps des vacances scolaires, comme l'atelier de création-arts plastiques que proposaient deux collègues éducatrices avec trois jeunes durant une matinée.

Il m'arrive d'assister aux réunions de synthèse des jeunes que je rencontre avec les partenaires, notamment les partenaires de soins (CMP, CATTTP...) et plus rarement aux synthèses avec les partenaires du milieu scolaire ou partenaires de justice (ASE..).

Dr Rodrigo GUTIERREZ, Médecin psychiatre

Les médecins psychiatres sont responsables du projet de soins du jeune (indications thérapeutiques des différents suivis du jeune). Ils sont garants de la cohérence et de la coordination des interventions thérapeutiques. Le travail de médecins psychiatres du SESSAD pendant l'année 2015 s'est développé sous différentes formes. Intervention dans la procédure d'admission par le biais des entretiens d'admission et de la commission d'admission, et les différentes réunions de l'équipe pluridisciplinaire (réunion de fonctionnement, synthèses, PIA, points sur les situations...), ainsi que des échanges réguliers avec les différents professionnels, élaboration de différents documents médicaux nécessaires pour la prise en charge (certificats médicaux, comptes rendu, notes médicales...), ainsi que les entretiens familiaux et guidance parentale, ainsi que des entretiens et suivis des jeunes. Interventions en activités de groupe qui se mettent en place pour les jeunes, notamment pendant les périodes de vacances scolaires, travail d'orientation du jeune à la sortie du SESSAD (15 sorties durant l'année 2015), et participation aux réunions de cadres.

SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE « SESSAD »

Espace Pierre BALDINI – 6/8 rue Eugène Varlin – 75010 PARIS

Courriel : sevad75@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr